

## **Appelez le centre antipoison (de préférence de votre région) et/ou un médecin et/ou le SAMU (15).**

- **N'attendez pas que les symptômes de l'intoxication apparaissent pour téléphoner.**
- **Ne faites pas boire de lait ! Ne faites pas vomir !  
C'est rarement indiqué et parfois même très dangereux.  
Demandez d'abord l'avis du centre antipoison ou celui de votre médecin.**
- En cas de projection d'un produit dangereux dans les yeux ou sur la peau, rincez immédiatement, abondamment et longuement, plusieurs minutes, à l'eau claire.
- En cas d'émanation de gaz irritant ou toxique dans un espace fermé, aérez bien les locaux.
- En cas de pollution accidentelle massive, aérienne ou hydrique, suivre les instructions spécifiques diffusées par les autorités de santé et préfectorales.

### **Attendez vous aux questions que nous vous poserons en cas d'appel :**

- L'âge de la (ou des) victimes, le poids, la taille.
- La dénomination du (ou des) produits à l'origine de l'intoxication (gardez l'emballage, le mode d'emploi et la notice à portée de main (faites collecter ces renseignements par votre entourage).
- A quelle heure et en quelle quantité le produit a-t-il été ingéré ou inhalé (temps d'exposition) ?
- Que s'est-il passé (accident, tentative de suicide, accident collectif ...) ?  
Donnez le plus de détails possible